

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 105

MONTRÉAL, LE VENDREDI 5 MAI 1995

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

## Cruel, le Scorpion?

Un manuel de français destiné aux enfants de sixième année du primaire propose d'utiliser l'astrologie, la chiromancie et la numérologie en classe. On peut en rire, il reste que cette affaire met crûment en lumière le manque de discernement de dizaines de spécialistes censés veiller sur nos chères têtes noires, brunes ou blondes.

Le manuel *Français 6, Pastille et Giboulée messagers*, de Georges Pelletier, publié par Lidéc en 1988, a été officiellement approuvé par le ministère de l'Éducation le 10 août 1989 et placé sur la liste des manuels autorisés proposée aux commissions scolaires. Ce n'est que cette semaine qu'il a alimenté toutes les discussions (c'est d'ailleurs *Le Devoir* qui en a d'abord fait état en publiant samedi dernier la lettre d'une citoyenne outrée).

Depuis cinq ans, ce manuel n'avait pas connu de diffusion massive, mais quelques commissions scolaires l'ont utilisé, dont encore cette année la commission scolaire De Grandpré.

On y apprend des trucs pour mieux utiliser l'astrologie: les enfants natis du Scorpion, dont le soussigné, doivent se le tenir pour dit puisqu'ils ont tendance à devenir «brutaux et cruels». On y présente également avec tout le sérieux imaginable une croyance aussi loufoque que la numérologie, qui consiste à additionner les lettres de votre nom pour savoir si vous êtes timide ou ambitieux.



Paul Cauchon

L'approbation de ce manuel ne serait qu'un grain de sable dans une machine bien huilée? Pas du tout, et c'est là le plus inquiétant.

Selon Claude Despins, coordonnateur du Bureau d'approbation du matériel didactique au ministère, le manuel proposé par l'éditeur a passé toutes les étapes habituelles: un comité de trois personnes a d'abord confirmé qu'il était conforme au programme d'études (on se demande bien lequel), ce comité étant «formé de professeurs et de conseillers choisis dans les commissions scolaires pour leurs compétences».

L'évaluation du comité a ensuite été transmise aux fonctionnaires du ministère qui ont confirmé qu'il n'y avait pas «de stéréotypes discriminatoires à éliminer».

Depuis 1990, les fonctionnaires doivent aussi demander une expertise scientifique, ce qui n'était pas le cas ici. Tous ces rapports sont transmis au coordonnateur qui approuve et envoie le tout au ministre (qui, avant 1990, ne lisait pas toujours toute cette paperasse, admet M. Despins).

Lors de l'approbation du manuel, M. Despins était temporairement absent de son poste. L'aurait-il approuvé? «Probablement, a-t-il tout bonnement répondu au *Devoir*. Parler de l'astrologie, c'était banal à l'époque. En 1989, par rapport à l'exactitude scientifique, nous n'avions pas été alertés. On voulait peut-être laisser les gens exprimer plus librement leurs croyances.»

Et puis, a-t-il ajouté, «je n'ai reçu aucune information voulant que ce manuel soit utilisé de façon abusive. C'est important de voir si ça a eu des effets pervers sur les élèves. Si ce n'est pas le cas, tant mieux.»

Faut-il comprendre que puisqu'aucun Scorpion n'a brutalisé un camarade, tout va bien? On croit rêver.

Une bonne dizaine de personnes, censées être les plus compétentes au Québec dans ce domaine, ont approuvé ce manuel à toutes les étapes. Des professeurs n'ont rien trouvé à redire. Conclusion tout aussi affolante du chroniqueur Foglia cette semaine: c'est parce qu'ils y croient, eux, à l'astrologie. Et s'ils avaient été réalistes? On frémit.

L'automne dernier, le Groupe de travail sur les profils de formation au primaire et au secondaire, dirigé par Claude Corbo, publiait son rapport, qui commençait par cette question: «Que faut-il savoir au sortir de l'école primaire et secondaire?»

Voilà une des plus importantes questions auxquelles devront répondre les états généraux sur l'Éducation, peut-être la seule véritable. Le rapport Corbo mentionnait, entre autres, que l'école devrait beaucoup plus mettre l'accent sur la culture scientifique et technologique.

C'est un débat à faire de toute urgence et qui devra être empreint de courage: le courage de départager ce qui est vrai de ce qui est faux, de départager l'essentiel du superflu.

Car si, toutes choses étant égales, des exercices d'astrologie peuvent remplacer les dictées dans un cours de français, alors c'est l'école entière qui abdique devant ses responsabilités.

Si le seul critère retenu consiste à parler «de ce qui existe dans ton vécu autour de toi», alors oui, on pourra offrir des cours sur les différentes couleurs de l'aura, puisque plusieurs personnes y croient et que la Charte des droits et libertés nous invite à tolérer tous les délires.

C'est un débat qui sera difficile parce qu'il devra trancher, arbitrer entre des propositions contradictoires et politiquement chaudes: plus de cours d'histoire contre moins de temps accordé à telle autre matière, plus de grandes œuvres littéraires et moins d'analyses de téléromans, par exemple. Mais surtout, surtout, plus d'esprit critique, plus de capacité à penser par soi-même, plus de rigueur, plus d'effort. Un débat perdu d'avance?

CULTURE

L'information à TVA, le divertissement à la SRC  
PAGE B 10



LES ACTUALITÉS

Québec lance une offensive pro-vaccination  
PAGE A 2



MONTRÉAL

Trains de banlieue: les automobilistes paieront  
PAGE A 3

## Les patrons se braquent contre Harel

### La «taxe» à la formation s'appliquera pourtant progressivement et avec souplesse

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

La ministre de l'Emploi, Louise Harel, ne parvient pas à amadouer les patrons d'entreprise. Ceux-ci se braquent et mèneront une bataille contre le projet de loi 90, présenté hier, qui rend obligatoire une contribution de 1% de la masse salariale pour la formation de la main-d'œuvre.

Pourtant, ce projet de loi instaure un régime souple, truffé d'exemptions et qui s'appliquera progressivement à toutes les entreprises dont la

masse salariale dépasse 250 000 \$ par année. Les toutes petites entreprises sont exemptées. En fait, 80% des entreprises québécoises ne sont pas visées par ce projet de loi. Elles ne représentent cependant que 15% de la masse salariale québécoise.

En outre, la contribution, que le gouvernement refuse de comparer à une taxe, sera considérée comme une dépense. Elle sera donc déductible du revenu imposable, au provincial comme au fédéral.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 1996, seules les

grandes entreprises, dont la masse salariale dépasse le million de dollars, seront tenues de consacrer 1% de leur feuille de paie à la formation de leur main-d'œuvre, à défaut de quoi elles devront verser une contribution financière à un fonds national. Quelque 7600 entreprises seront touchées, c'est-à-dire celles qui sont les plus susceptibles, à l'heure actuelle, de faire déjà la formation de leur personnel.

Seulement un an plus tard, le 1<sup>er</sup> janvier 1997,



Louise Harel

VOIR PAGE A 12: HAREL

## Les retrouvailles



PHOTO JACQUES NADEAU

UN MILLIER de membres de la Fédération des travailleurs du Québec ont participé, hier soir à Laval, à une activité de financement en faveur du Parti québécois. Sous l'oeil réjoui de l'actuel président de la FTQ, Clément Godbout, les retrouvailles entre le premier ministre Parizeau et l'ancien président de la centrale syndicale, Louis Laberge, ont donné lieu à une chaleureuse accolade. Nos informations en page A 12.

## La fronde envers la censure

Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, les chars allemands entrent en Pologne. La nouvelle est à peine connue que le cabinet fédéral impose par décret la censure de la presse au Canada. Pendant six ans, les journaux canadiens — surtout *Le Devoir* — vont jouer au chat et à la souris avec les censeurs. Le gouvernement n'aura pas toujours le dernier mot.

JOCELYN COULON  
LE DEVOIR

Dans l'édifice de la Poste, sur la place d'Armes, le gouvernement fédéral installe son bureau de la censure en plein cœur du quartier des grands journaux de Montréal. Le plus indiscipliné d'entre eux, *Le Devoir*, va donner du fil à retordre aux censeurs pendant toute la durée de la Seconde Guerre mondiale.

Claude Beaugrand, jeune historien à l'emploi du ministère de la Défense nationale, a mis à jour ce combat singulier entre les censeurs et *Le Devoir*. Dans une thèse de doctorat sur la censure, qu'il vient de déposer à l'Université Laval, il révèle le contenu de deux étranges correspondances. La première entre Georges Pelletier, alors directeur de l'influent journal, et les censeurs, basés à Montréal et à Ottawa, est faite de lettres au ton courtisais mais remplies de cajoleries, d'excuses, de bravades et parfois de menaces. La deuxième, la correspondance des censeurs avec leurs supérieurs, les hommes politiques fédéraux, est tout autre. Elle montre des censeurs frustrés par les frasques du *Devoir* et des supérieurs craintifs qui refusent de sévir contre le journal.

«*Le Devoir* a été le seul journal à braver constamment la censure, dit-il. Dès les premiers jours de la guerre, les censeurs se plaignent de son attitude et réclament des mesures énergiques envers lui. Mais cela n'était

pas facile car *Le Devoir* respectait scrupuleusement la censure sur les renseignements militaires. Sur les informations politiques, alors là, *Le Devoir* faisait ce qu'il voulait, ce qui déclenchait l'ire des censeurs.»

Claude Beaugrand souligne que l'influent quotidien québécois n'était pas le seul à vouloir contourner la censure ou la braver. Dès son imposition, les grands journaux anglophones du Canada critiquent durement la mesure. À l'instar de leurs confrères du Québec, ils essaient souvent de la contourner, au point où plusieurs d'entre eux feront l'objet de réprimandes ou de poursuites judiciaires.

Mais la fronde de la presse envers la censure n'est pas la même dans les journaux anglophones et les journaux francophones.

Lorsque le gouvernement impose son décret sur le contrôle des communications, la réglementation qui s'applique aux médias — les journaux et la radio — porte sur la diffusion de deux types de renseignements: les informations militaires — c'est-à-dire tout ce qui touche aux effectifs de l'armée, à l'entraînement, aux déplacements d'unités, à la production d'équipements — et celles qui concernent le moral de la nation, c'est-à-dire la diffusion d'informations qui pourraient nuire à l'effort de guerre. Les éditoriaux, les opinions politiques, les articles relatant la tenue de manifestations



LA VICTOIRE

VOIR PAGE A 12: CENSURE

Télévision par satellite

## Expressvu défie Ottawa

### Faisant fi des décrets du gouvernement Chrétien, le télédiffuseur lancera son service le 1<sup>er</sup> septembre

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

Sûr de son droit, Expressvu lancera son service de télévision par satellite le 1<sup>er</sup> septembre prochain tel que prévu, faisant fi des décrets du gouvernement Chrétien qui cherche à l'en empêcher afin de favoriser Power DirecTV.

«Nous sommes quand même dans un État de droit», a rappelé, hier, Alain Gourd, président du conseil d'administration d'Expressvu, au cours d'une conférence de presse tenue à Montréal.

Expressvu, un consortium entièrement canadien formé de BCE, Cancom, Tee-Comm et WIC, s'appuie sur trois avis juridiques émanant de McCarthy Tétrault et de Stikeman Elliot. Sans vouloir en dévoiler les détails, M. Gourd a indiqué que ces avis assurent qu'Expressvu pourra «fonctionner le 1<sup>er</sup> septembre dans la légalité. C'est l'assise même de notre démarche.»

Le projet de décrets comporte des éléments qui seraient *ultra vires* de la Loi sur la radiodiffusion et contraient à certains principes de droit administratif, a signalé M. Gourd.

Que Power DirecTV lui fasse concurrence, le consortium n'en a cure. Ce qui indigné Expressvu, c'est que les

VOIR PAGE A 12: OTTAWA

## Rochon se donne le pouvoir de fermer des hôpitaux

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Le ministre de la Santé et des Services sociaux Jean Rochon a déposé hier à Québec un projet de loi qui lui donnera d'ici juin toute la marge de manœuvre nécessaire pour mettre la clé dans la porte d'un hôpital, changer sa vocation ou en diminuer le nombre de lits.

Déposé à l'Assemblée nationale, ce projet de loi vient non seulement concrétiser le désir du ministre de se doter du pouvoir de fermer un établissement mais il prolonge aussi d'un an les mandats des administrateurs des conseils d'administration des établissements de santé, des assemblées régionales et des régies régionales pour permettre une transformation plus facile du réseau de la santé dans l'année qui vient.

Le projet de loi prévoit que le ministre de la Santé pourra «limiter à certains établissements le droit d'offrir certains services».

«Il confère également le pouvoir de modifier, outre la capacité indiquée au permis d'un établissement public ou privé conventionné, la mission, la classe ou le type y apparaissant.»

Cela, parce qu'à l'heure actuelle, les corporations hospitalières ont presque les pleins pouvoirs sur le sort de leurs établissements et pourraient s'opposer aux changements réclamés par Québec ou les régies régionales.

Interrogé hier, le ministre Rochon a soutenu que cette modification à la loi devenait essentielle pour amorcer la transformation souhaitée du réseau de la santé et des services sociaux.

L'ancienne loi sur la santé et les services sociaux, éla-



Jean Rochon

VOIR PAGE A 12: ROCHON

INDEX

- Agenda .....B8
- Avis publics.....A6
- Classées.....B7
- Culture.....B10
- Économie.....A8
- Éditorial.....A10
- Le monde.....A7
- Mots croisés.....A6
- Les sports.....B7

MÉTÉO



Montréal  
Ennuagement le matin suivi de 30% de possibilité d'averses. Max: 17

Québec  
Nuageux avec 40% de possibilité d'averses. Max: 15

Détails en B 9

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Parizeau accuse Chrétien de saboter l'économie du Québec

«Ils ont fermé le collège militaire de Saint-Jean et ils veulent fermer MIL Davie»

PIERRE O'NEILL LE DEVOIR

Jean Chrétien, qui lui avait reproché de mépriser la démocratie, le premier ministre Parizeau a donné la réplique, en l'accusant d'être le saboteur de l'économie du Québec.

teaux où les neufs autres provinces ont tramé dans le dos du Québec». Ce fut l'ovation. Avant le chef du camp du OUI, les ministres Guy Chevrette et Louise Harel ont réchauffé la salle, qui n'en avait pas vraiment besoin.

avait tendu la main pour construire ensemble le beau et grand Canada. Sur la base de quoi, a-t-il demandé? «Sur la base des caprices du Québec?»



Jacques Parizeau PHOTO ARCHIVES

OTTAWA

Un million de foyers canadiens d'ici cinq ans

SUITE DE LA PAGE 1

décrets soient rétroactifs en invalidant l'autorisation accordée à Expressvu de lancer ses activités en septembre. C'est un engagement d'investissements totalisant 200 millions \$ qui est en cause, a dit Ted Boyle, président et chef de la direction d'Expressvu.

De son côté, Power DirecTV, propriété à 60 % de Power Corporation et à 40 % de l'Américaine DirecTV, se voyait dans l'obligation de se présenter à une audience parce que son projet ne se conformait pas à un des sept critères: l'utilisation de satellites canadiens.

Accusant le CRTC de créer un monopole, le gouvernement a établi de nouvelles règles qui transgressent l'actuelle Loi sur la radiodiffusion, des règles faites sur mesure pour le projet de Power DirecTV.

Si le projet de décrets va de l'avant tel quel, «nous assisterons à une transformation radicale du système canadien de radiodiffusion», estime M. Gourd. En permettant l'utilisation de satellites américains pour la transmission de services canadiens de radiodiffusion, «les directives ouvriront la porte au contrôle de la distribution de nos produits culturels, notamment le film, par des intérêts étrangers».

HAREL 52 % des répondants «vont réduire leur plan d'embauche»

SUITE DE LA PAGE 1

les 8300 entreprises dont la masse salariale dépasse le demi-million de dollars devront à leur tour se plier à la loi. Enfin, le 1<sup>er</sup> janvier 1998, les 14 500 entreprises dont la feuille de paie dépasse le quart de million emboîteront le pas.

investissent 12 % de leur masse salariale pour l'achat d'équipement. En outre, Mme Harel explique que ce projet de loi n'est qu'un premier pas qui vise entre autres à systématiser, dans un plus grand nombre d'entreprises, les processus de formation qui sont, dans nombre de cas, déjà en cours.

M. Cléroux, dont la fédération regroupe 17 000 membres au Québec, croit que ce projet est «complètement stupide» parce qu'il impose une norme de 1 % à toutes les entreprises, sans tenir compte de la différence entre les besoins de formation d'un marché d'alimentation et ceux d'un manufacturier.

Une autonomie limitée pour les autochtones

BOB COX PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Des fuites provenant du ministère des Affaires indiennes montrent que le gouvernement fédéral s'appête à entamer l'aveuglette le processus menant à l'autonomie autochtone, soutiennent des députés réformistes.

feraient que miner les progrès qu'ont accomplis les autochtones du domaine de l'autonomie. John Duncan, le critique réformiste en matière d'Affaires indiennes, a déclaré hier que les propositions donnant aux autochtones le contrôle sur le mariage pourraient créer un tas de problèmes de juridictions, les couples ne demeurant pas au même endroit.

ROCHON Rien de menaçant selon l'AHQ

SUITE DE LA PAGE 1

borée dans les années 70 dans un contexte d'abondance, ne prévoyait pour le ministre que la possibilité de modifier le nombre de lits d'un établissement, excluant donc celle d'en revoir la mission ou de décider de sa fermeture.

gion? On n'a pas voulu commenter cette possibilité au cabinet du ministre Rochon, se bornant à dire que le ministre avait l'intention de «respecter le vœu des régies».

CENSURE De volumineux dossiers sur les infractions du Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

au Canada contre la guerre ou le déroulement de combats dans les zones de guerre tombent sous le coup de cette deuxième catégorie.

La fronde du Devoir

«Dans leur ensemble, les journaux canadiens ont respecté les directives sur la censure, dit M. Beauregard. Ainsi, la plupart des journaux anglophones et francophones n'avaient aucun problème sur le contenu politique de leurs articles puisqu'ils appuyaient l'effort de guerre.

Avec Le Devoir, c'est le contraire. Le contenu politique du journal fait bondir les censeurs. Quelques jours après le déclenchement de la guerre, les escarmouches entre Georges Pelletier et les censeurs commencent. Ceux-ci n'apprécient pas les positions du journal contre la guerre et la place qu'il réserve aux opposants.

de Richer qu'il n'apprécie pas. La censure le rejette. Pelletier écrit alors au censeur: «Je vous le dis, parce que lorsque je vous ai écrit que j'exerçais une censure rigoureuse sur tout ce qui passait au Devoir, je vous disais la vérité.»

le journal sont insuffisants pour entraîner une condamnation. Les censeurs continuent d'informer les politiciens des écarts de conduite du Devoir, mais sans plus insister.

LE DEVOIR LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30 2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9 RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

# LE DEVOIR

# LES SPORTS

## Les Nordiques miseront sur leur force de caractère

PRESSE CANADIENNE

Québec — Nettement plus «verts» que les Rangers de New York en éliminatoires, les Nordiques miseront sur la force de caractère pour compenser leur manque d'expérience.

«Le caractère sera un facteur plus important que l'expérience», a tranché l'entraîneur Marc Crawford, hier, quand on lui a fait remarquer que les champions de la coupe Stanley sont avantagés à ce chapitre.

Les 20 joueurs que Crawford devrait envoyer dans la mêlée, demain, ont disputé seulement 363 rencontres en séries éliminatoires. Wendell Clark domine l'équipe avec 67 matchs (tous dans l'uniforme des

Maple Leafs de Toronto), quatre de plus que Bob Bassen.

Dans le camp des Rangers, Mark Messier (200) et Kevin Lowe (192) ensemble ont pris part à plus de matchs éliminatoires (392) que toute l'équipe des Nordiques. Au total, les patineurs des Rangers ont joué plus de 1100 matchs en séries.

Malgré l'écart important, le pilote recrue est confiant que les jeunes et les vétérans répondront à l'appel avec beaucoup de détermination.

«Nous avons plusieurs joueurs de caractère dans nos rangs, a-t-il souligné. Quelques vétérans possèdent également l'expérience des séries. C'est d'ailleurs pour cela que le directeur général Pierre Lacroix a fait

l'acquisition des Clark, Sylvain LeFebvre et Uwe Krupp dès son arrivée en poste l'été dernier.»

Chez les joueurs, on affiche beaucoup de respect à l'endroit des Rangers. Certains, comme le défenseur Craig Wolanin, avancent que l'expérience est un obstacle que l'équipe devra surmonter tandis que d'autres, comme Clark, préfèrent mettre l'accent sur la jeunesse et l'enthousiasme des Nordiques.

«Ils sont champions, mais la pression sera sur nous parce que nous avons été les meilleurs en saison régulière», a même affirmé Wolanin.

L'expérience est un aspect intéressant, mais elle peut aussi avoir de mauvais côtés comme l'a souligné

l'entraîneur des Rangers Colin Campbell, hier.

«Notre vaste expérience sera sûrement une source de motivation supplémentaire pour les Nordiques, a argué Campbell au cours d'un entretien téléphonique. Les Nordiques seront plus nerveux et plus prêts parce qu'ils nous craignent davantage. La situation aurait été différente s'ils avaient affronté les Whalers de Hartford ou les Panthers de la Floride.»

Campbell a poursuivi en disant que l'expérience sera bénéfique aux Rangers si les joueurs ne prennent rien pour acquis.

«C'est un atout d'être expérimenté en théorie, mais encore faut-il le prouver sur la glace», a-t-il résumé.

### Mets 5, Expos 1

## Hundley réussit un grand chelem

RICHARD MILO  
PRESSE CANADIENNE

Docteur Jekyll et M. Hyde. Maltraité à Chicago vendredi, Butch Henry était intraitable, hier.

Après avoir donné deux buts sur balles en première, il a retiré 15 frappes de suite et les Mets n'ont réussi leur premier coup sûr qu'à la septième.

Devant 12 993 personnes probablement aussi surpris que les Mets de la performance exceptionnelle de Henry, les Expos se sont néanmoins inclinés 5-1 en 10 manches. Un grand chelem du frappeur suppléant Todd Hundley sur le premier lancer du gaucher Bryan Eversgard a assommé les Expos dans une 10e manche au cours de laquelle Wil Cordero a été atteint au visage par un relai de Cliff Floyd.

Secoué, Cordero a quitté le match, blessé à la lèvre supérieure, et il n'était plus là quand Eversgard s'est amené en relève à Jeff Shaw (0-1) avec les buts remplis pour affronter Hundley, un frappeur ambidextre. John Franco a remporté la victoire.

Premier frappeur de la septième, Bobby Bonilla a mis fin au rêve du match sans point ni coup sûr de Henry avec un long triple à la clôture du champ centre droit. Un bal-lon-sacrifice de David Segui a ensuite créé l'égalité 1-1. En sept manches, Henry n'a donné qu'un coup sûr et deux buts sur balles alors qu'il avait été malmené par les Cubs à son premier départ, donnant sept coups sûrs, dont un circuit, et trois points en quatre manches. Pete Harnisch, l'ancien des Astros, lui a livré un beau duel, limitant les Expos à cinq coups sûrs et un point en six manches.

### L'élimination du Canadien

## Une simple question de talent

PRESSE CANADIENNE

L'ambiance est déjà à l'optimisme dans le camp des détenteurs de la 11<sup>e</sup> place (sur 14) dans l'Association Est et du dernier rang de toute la Ligue nationale quant à la fiche à l'étranger (3-18-3).

Tout a été dit et redit sur cette saison de 48 parties, qui a été analysée et décortiquée, des déboires de Vincent Damphousse et Brian Bellows à la tenue moyenne de Patrick Roy, en passant par le manque d'implication sur la route et les lacunes de Jacques Demers, dont le message de motivation et de positivisme n'a pas très bien passé.

Mais comme l'a noté Jean-Jacques Daigneault, on donne trop d'importance à ces notions d'esprit d'équipe et c'est sur la glace que ça se passe. Le problème numéro un du Canadien, tout simple, c'est qu'on manquait tout bonnement de talent après avoir surévalué les joueurs en place.

On l'a avoué en quelques sortes en vantant tellement les nouvelles acquisitions de luxe que représentent Pierre Turgeon, Mark Recchi et Vladimir Malakhov. De sorte que curieusement, et non sans raison, si la déception est de mise dans le camp du Canadien, c'est un vent d'optimisme qu'on a senti dans le vestiaire au cours des derniers jours, et même dans le public.

En forçant Serge Savard à réagir avec vigueur, les difficultés du Canadien auront per-

mis d'établir les bases d'une solide équipe pour les années à venir. Du jour au lendemain presque, l'avenir de cette formation s'annonce intéressant alors qu'il aurait été plutôt sombre si la petite équipe du début de saison avait travaillé assez fort sur la route pour convaincre Savard de ne pas bouger.

Jacques Demers l'a dit après le dernier match: jamais depuis son arrivée à Montréal il n'a pu compter sur un groupe de joueurs de qualité comme ce sera le cas au début de la saison prochaine.

Pourtant, ces joueurs-là ont conservé une fiche inférieure à .500 (6-7-2) depuis qu'ils ont été regroupés avec l'arrivée de Turgeon et Malakhov.

Demers admet qu'il faudra les entourer de meilleurs plombiers: les joueurs de qualité sont en place, il faut maintenant trouver les joueurs de soutien complémentaires, des robustes entre autres, ce qui, en principe, est moins difficile.

Des noms ont déjà été suggérés, des athlètes d'ici qui combleraient une bonne partie des lacunes existantes: Stéphane Matteau, Ronnie Stern et Gino Odjick (qui risque de coûter un peu plus cher) à l'avant, Stéphane Quintal et Enrico Ciccone à la défense. Matteau n'a marqué que trois buts pour les Rangers mais la présence de Turgeon, avec qui il a joué au hockey et à la balle en Abitibi, pourrait le relancer et, qui sait, permettre à Damphousse d'équilibrer un deuxième trio offensif.

### BASEBALL

LIGUE NATIONALE				LIGUE AMÉRICAINE										
<b>Mercredi</b>	New York (Jones 0-1) à Cincinnati (Schourek 0-1), 19h35	Chicago (Foster 1-0) à Pittsburgh (Leiber 0-1), 19h35	Philadelphie (Greene 0-1) à Atlanta (Mercker 0-0), 19h40	Houston (Hampton 0-1) à St. Louis (Urban 1-0), 20h05	Los Angeles (Martinez 1-0), 21h05	San Francisco (Rosselli 0-0) à San Diego (Valenzuela 0-2), 22h05	<b>Mercredi</b>	Boston (F. Rodriguez 0-1) à Detroit (Moore 2-0), 19h05	Toronto (Leiter 1-0) à Baltimore (Brown 1-0), 19h35	Milwaukee (Wegman 0-1) à NY (Kamieniecki 0-1), 19h35	Kansas City (Linton 0-0) à Chicago (Bere 0-1), 20h05	Texas (Tekwsky 0-0) à Oakland (Ontiveros 1-0), 22h05	Seattle (Fleming 1-0) à Californie (Anderson 0-0), 22h05	
<b>Hier</b>	SF 5, San Diego 4	Atlanta en Floride	New York 5, Montréal 1	Philadelphie à Cincinnati	Houston à St. Louis	Aujourd'hui	Floride (Burkett 1-1) à Montréal (Rueter 0-1), 19h35	Milwaukee à Baltimore	KC au Minnesota	Cleveland à Detroit	Boston à New York	Oakland en Californie	Aujourd'hui	Minnesota (Erickson 0-2) à Cleveland (Nagy 0-0), 19h05

Section Est				Section Centrale				Section Ouest					
G	P	Moy.	Diff.	G	P	Moy.	Diff.	G	P	Moy.	Diff.		
Atlanta	6	1	857	—	Chicago	4	3	571	—	Colorado	7	1	875
Montréal	5	3	625	1/2	Houston	4	3	571	—	San Francisco	5	4	556
Philadelphie	3	3	500	2/2	St. Louis	4	4	500	1/2	Los Angeles	4	4	500
New York	3	5	375	3/2	Pittsburgh	2	5	286	2	San Diego	4	5	444
Floride	1	6	143	3	Cincinnati	1	6	143	3				

### HOCKEY

ÉLIMINATOIRES				CLASSEMENT FINAL			
<b>ASSOCIATION DE L'EST</b> (Quarts-de-finales au meilleur de sept matchs)				<b>ASSOCIATION DE L'OUEST</b>			
<b>Samedi</b>				<b>Section Nord-Est</b>			
Rangers à Québec, 19h30 (CBC, SRC)				x-Québec			
Buffalo à Philadelphie, 15h (Fox)				x-Pittsburgh			
Washington à Pittsburgh, 19h30 (TSN)				x-Boston			
New Jersey à Boston, 15h (Fox)				x-Florida			
<b>Lundi</b>				x-Hartford			
Rangers à Québec, 19h30 (CBC, SRC)				Montréal			
Buffalo à Philadelphie, 19h30				Ottawa			
Washington à Pittsburgh, 19h30 (TSN)				<b>Section Atlantique</b>			
New Jersey à Boston, 19h30				y-Phila			
<b>Dimanche</b>				x-New Jersey			
Dallas à Detroit, 15h (TSM, Fox)				x-Washington			
San Jose à Calgary, 19h30 (CBC)				x-Rangers			
Vancouver à St. Louis, 15h (CBC, Fox)				Florida			
Toronto à Chicago, 19h30 (CBC)				Tampa Bay			
<b>Mardi</b>				Islanders			
Dallas à Detroit, 19h30 (TSN)				<b>ASSOCIATION DE L'OUEST</b>			
San Jose à Calgary, 21h30 (CBC)				<b>Section Centrale</b>			
Vancouver à St. Louis, 20h30 (CBC)				z-Detroit			
Toronto à Chicago, 20h30 (CBC)				x-St. Louis			
<b>Les meneurs</b>				x-Chicago			
Jagr, Pit 32 38 70				x-Toronto			
Lindros, Phi 29 41 70				x-Dallas			
Zha'nov, Win 30 35 65				Winnipeg			
Sakic, Qué 19 43 62				<b>Section Pacifique</b>			
Francis, Pit 11 48 59				y-Calgary			
Fluey, Cal 29 29 58				x-Vancouver			
Coffey, Det 14 44 58				x-San Jose			
Renberg, Phi 26 31 57				Los Angeles			
LeClair, Phi 26 28 54				Edmonton			
Messier, Ran 14 39 53				Anaheim			
				x-En séries; y-Champion de section; z-Champion de conférence.			

TÉL.: 985-3344

## ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

### LES ANNONCES CLASSÉES

#### DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344  
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



### I.N.O.D.E.X. GROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

#### 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

C.D.N., cottage impeccable, 4 c.c., boiserie, foyer, solarium, garage, syst. d'alarme. Occup. 30 jours. RÉDUIT. Ré-évaluation médicale. OFFRE! Paul Thi- baud 272-7933, 276-1116 Audette & Audette Inc.

#### 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

ADJACENT OUTREMONT, superbe condo 6 1/2, 1988, gar., construction soignée, très éclairé, prix réduit, visite sur r.v. - 5330 St-Dominique - 278-5039.

#### HUTCHISON (NORD MT-ROYAL)

4 1/2 compl. rénové, foyer, planch, 22 acres, 87.500\$. Pas d'agent, 272-8496.

#### MÉTRO LONGUEUIL. Oubliez l'hiver.

Penthouse, paradis sur terre. Dôt vendre. Je suis prêt à perdre 100.000\$ de sa valeur. Cette annonce s'adresse aux gens qui ont les moyens d'avoir une demeure de 200.000\$. 442-2932. Agents s'abstenir S.V.P.

#### 115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

A QUÉBEC - POUR VENTE RAPIDE Rive sud, à 10 min. des ponts. Joli cottage canadien pierre et brique - 4 c.c., 2 s. de b., 2 foyers c.l. - Terrain 33.377 p.c. Site unique, vue imprenable sur fleuve. Escalier menant au fleuve. Belvédère et chalet romantique à mi-chemin. Quête pays. Prix: 139.900\$. Tél: (418)831-8191, (418)822-5117.

#### 115 UPTON, maison à la française, 1885,

d'origine, terrain 21.800 p.c., près rivière. (514)293-6109, (514)674-1419.

#### 121 CANTONS DE L'EST

LAC MEMPHREMAGOG. Grande maison de ferme, 6 c.c., 3 s.b., foyer, proche Mont Owl's Head. Saison ou année. Jour: 1-292-5579, soir: 1-292-3358.

#### 125 HORS-FRONTIÈRES

MAGOG, NORTH HATLEY. Villa, 1800' altitude, vue 250'. Si l'ordinaire ne vous plaît pas, venez voir l'extraordinaire. 843-3871 (18-22h).

#### 134 FERMES, FERMETTES TERRES

MAISON RUSTIQUE, 153 ans, rénovée. Terre 112 acres incl. plantation, pâturage, érablière. Vue panoramique. Warwick, 90 min. de Mt. Terre 100.000\$ ou avec maison 175.000\$. (819)358-6634.

#### 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

3 1/2 ENSOLEILLÉ, 3e étage, 1 c.c. fermée, Parthenais/Guilford, 3605, 527-3898.

#### 164 CONDOMINIUMS À LOUER

CENTRE-VILLE/PRESTIGIEUX CONDO 2 c.c., 2 s.bains, app. ménagers incl., garage int., 1350\$/mois ou A VENDRE 185.000\$. Tél: 939-8822

#### 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

BORDEAUX PRES SHERBROOKE Grand 5 1/2, rez-de-ch., cour clôturée, 5585, 598-7674 (soir).

#### DISCRIMINATION INTERDITE

«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-locution), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

#### 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

EDOUARD MONTPETIT/STIRLING, face U. de M., 5 c.c., 3 s.b., eau chaude, équipé, spacieux, calme, 6505, Juillet, 271-4168.

#### 164 CONDOMINIUMS À LOUER

N.D.G., Harvard, 7 1/2, haut, ensoleillé, foyer, poêle, frigo, lave-v., s. lavage, gar., non-ch., métro, juillet, 9505, 485-7875.

#### 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

N.D.G., haut de duplex, 7 1/2, prêt métro, face au parc Poêle, frigo, foyer, facilité lavage, éclairé, propre, entrées. Pas chauffé. 6905, 489-9107.

#### 170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

BOURGOGNE (FRANCE), petite maison vigneron, idéal couple, 400\$/sem. Jour: (418)683-8205, soir: (418)527-3607.

#### EN ITALIE - A URBINO

Ville universitaire, condo 1.500 p.c., 80 m.c., 2 s.bains, garage. Disp: 25 mai au 25 juillet, 850\$/mois. Pour toute l'année partagés en co-loc. mensuelle. 321-4120.

#### FRANCE

Echangérai ou sous-louérai très belle maison en France (330 m.c., jardin 2 000 m.c.) contre maison ou appartement meublé de qualité à Montréal. Période: 3 à 12 mois à partir de juillet '95. Mme Navas et M. Baumier: 288-6666 ch. 164 avant 6 mai. Sur internet: France. 33-91-92-13-59 ou fax 33-41-92-13-62 ou e-mail 76405.3553@compuserve.com

#### ITALIE - ROME, centre, app. calme, 1 c.c., s.bains, cuisine, terrasse. Disp. sem. ou mois. 528-1246.

PARIS XVIIe, bel app. meublé, juillet-août, 5.500 \$/m. 276-9817.

#### 164 CONDOMINIUMS À LOUER

SOUTH YARMOUTH, Cape Cod, 3 c.c., salon, salle à manger, cuisine, s.b., foyer, tout rénové, 2 min. à pied de plage. Disponible: 1-24 juin, 8 juil. - 5 août et après 26 août. Prix: 4505 U.S./sem. juin et sept; 5505 U.S./sem. juillet et août. Dossier-427. Le Devoir, C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Montréal, Québec, H2Y 3S6.

#### 164 CONDOMINIUMS À LOUER

COURS MT-ROYAL Luxueux 5 1/2, 2 s.b., tout meublé, garage inclus. Disp. 1er mai. 2.700\$. 592-1475.

#### 165 PROPRIÉTÉS À LOUER

COTTAGE DE STYLE, Sault-aux-Récoltes, près parc régional Ile-de-la-Visitation. Sur 3 étages: 4 c.c., 1 s. d'eau, 2 s.b., r.c. aire ouverte, pompe à chaleur, piscine hors terre, stat., 5 électroménagers fournis, 1.100\$/m. 381-6922, maison coup-de-coeur.

#### 175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

MONT-TREMBLANT: Luxueux 2 c.c., foyer, Jacuzzi, 2 s.bain, Vue lac, 5 min. tous loisirs + services. Mai-Nov. 6.500\$. (514) 737-7991.

#### 176 CHALET À LOUER

BORD LAC ST-JOSEPH, St-Adolphe d'Howard (navigable), 2 c.c., gr. confort, splendide. 15-5 au 15-9, 4.750\$. 382-7215.

#### 170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

LAC DES SABLES (STE-AGATHE) Luxueux 6 pièces, foyer, tout équipé, gr. terrain paysager. Semaine. 256-0179.

#### 210 COMMERCES À VENDRE

AQUAKIT INC. est à vendre. Concept exclusif au Québec. Potentiel illimité. Raison: retraite. Prix: 50.000\$. 654-7333 ou (800)463-3872.

#### 251 BUREAU À LOUER

VAISSELIER et armoire de pin. Armoire de sacristie. Vente privée. 272-6942.

#### 303 ANTIQUITÉS

LIQUIDATION, + de 300 bureaux, chaises, filières, meubles usagés. 685-4051.

#### 318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

TRES BEAU BUREAU EN CHENE, 60' X 29', 5 tiroirs dont 1 classeur, 800\$, 272-8910.

#### 350 ANIMAUX

PERSAN EXOTIQUE, à poil court, (crème/roux), doux, calme, affectueux, sociable, sans malice. Mâle, 2 1/2 ans, vacciné, opéré, dégriffé (4 pattes), propre. Raison: déménagement. Prix de mandat: 200\$ avec accessoires. 938-1558, après 16h.

#### 402 EDUCATION

GARDERIE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE JUIF Recherche éducatrices qualifiées (formation en petite enfance, reconnue par l'O.S.G.E.) Poste d'été - temps plein Garderie proche métro Côte Ste-Catherine Rers: LISSETH BENARROCH 735-5565

#### 450 EMPLOIS DIVERS

QUALITE Recherche Agent d'inscription Salaire garanti jusqu'à 155\$/h ou agent autonome Possibilité de formation payée Nos gagnants font 600\$ et +/sem. Tél: (514)344-6060

#### 530 COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômé de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

#### 542 MASSOTHÉRAPIE

PETITS DÉJUNEURS LINGUISTIQUES, samedi & mercredi matin (2 heures) + cours. Conversation mercredi soir, anglais, espagnol, allemand, français. Prof. qualifié. Message: 738-9019.